



Avignon , le 29/06/2017

Compte-rendu de la CAPL n°3 de recours en matière d'évaluation des agents

En 2017, l'effectif des agents évalués est de 214 agents C pour le département à l'échelon variable . 26 agents ont refusé l'entretien, soit 12%, une légère hausse par rapport à l'an passé (9%)

La réserve pour la CAP locale était de 3 dotations R1 et 1 dotation R2.

Il y a eu 14 recours devant l'autorité hiérarchique pour les agents C. Seuls 12 agents ont poursuivi leur recours devant la CAP locale. Un a obtenu satisfaction auprès de l'autorité hiérarchique, l'autre a abandonné la procédure. Ces dossiers ont concerné 4 agents d'administration principal 2^e classe, 6 agents d'administration principal 1^e classe et 2 agents d'administration. Les 12 recours concernent les appréciations ou le profil croix ainsi que l'évaluation-bonification.

La CGT a défendu **3** dossiers.

Sur les 12 dossiers au titre du recours sur l'évaluation, 4 ont obtenu une réduction d'échelon d'un mois, 1 a obtenu une réduction de deux mois.

Seuls 4 dossiers n'ont pas obtenu satisfaction.

La CGT dénonce la rigidité de l'administration et le contengintement imposé par la direction générale surtout pour la dernière année avec bonifications/réductions.

Pour les prochaines années, nous nous dirigeons vers un système dont nous ne connaissons pas à l'heure actuelle l'ensemble des modalités de mise en œuvre. Quid de l'évolution des carrières et de la liste d'aptitude ?

Vos élues
Caroline Bollier
Mélanie Lubinu